

04 juin 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 4 juin 2004](#)

## SPP Politique scientifique

Sur proposition de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé la création, au sein du Service public de programmation Politique scientifique (SPP - PS), des fonctions d'encadrement P & O (Personnel et Organisation), Budget et Contrôle de la Gestion et TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Sur proposition de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé la création, au sein du Service public de programmation Politique scientifique (SPP - PS), des fonctions d'encadrement P & O (Personnel et Organisation), Budget et Contrôle de la Gestion et TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

De cette façon, le SPP - PS peut directement exercer ces fonctions d'encadrement, en respectant l'autonomie de gestion accordée aux établissements scientifiques fédéraux. Il est également proposé de transformer le fonction de management N-2 Communication qui dépendra directement du Président. Il est aussi proposé d'élargir le Comité de direction du SPP - PS aux 10 managers N-1 chargés de la direction des 10 établissements scientifiques fédéraux, afin de mener une politique plus coordonnée. Le projet a une incidence budgétaire positive évaluée à environ 50.000 euros par an.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe